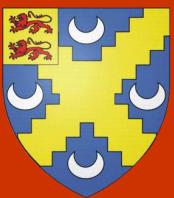


Commune Info



Chanteix
Janvier 2026

Sommaire

Bulletin municipal
d'informations et d'actualités

03

LE MOT
DU MAIRE

04

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE

05

FINANCES
& BUDGET

06-08

TRAVAUX
LA BOÎTE
EN ZINC

10

VIE
MUNICIPALE

15

ÉLECTIONS
MUNICIPALES -
CHANGEMENTS

16

ÇA SE PASSE
À CHANTEIX

17

ÉTAT CIVIL
VIE LOCALE

18

VIE
LOCALE

20

VIE SOCIALE

22

VIE SCOLAIRE

23-24

FÊTES ET ANI-
MATIONS
CÉRÉMONIES

25

ASSOCIATIONS

35

REMERCIÉ-
MENTS

36

BIEN VIVRE
ENSEMBLE

38

ACTEURS
ÉCONOMIQUES

Com'm'une Info

Rédaction/conception* :

Carla AFONSO DA CRUZ, Christophe BOURDET, Chrystèle GAMBARINI, Adeline GOUNET, Marcel GUINDRE, Evelyne LAVENU, Jean MOUZAT, Françoise SERRE, Catherine VIDAL et les associations

Remerciements aux associations

Crédit photos* :Carla AFONSO DA CRUZ, Adeline GOUNET, Catherine VIDAL, les associations

*par ordre alphabétique

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Ce début d'année est d'une singulière particularité dans la vie démocratique des collectivités locales : c'est la fin d'une mandature. Tous les six ans en effet, vous êtes appelés à renouveler le Conseil Municipal et, chaque chose en son temps, nous y reviendrons dans quelques semaines.

L'an dernier à pareille époque, je vous faisais part de mon inquiétude face à la crise politique qui mine notre pays depuis les élections législatives anticipées, qui a fait s'enliser notre pays dans un magma gluant duquel ne peut émerger aucune solution salvatrice.

Jamais, comme il l'avait pourtant promis aux français, le Président de la République n'a invité le peuple à se prononcer sur quelques sujets essentiels pour le devenir de notre belle république. C'est très dommageable à la fois pour la démocratie, mais aussi cela altère un peu plus la grandeur de la France aux yeux des autres nations du monde.

République, démocratie, liberté, égalité, fraternité, autant de mots qui sont familiers et qui sonnent clairs à l'oreille des français que nous sommes. Ensemble, nous avons le devoir de garantir l'avenir de nos enfants, encore faut-il en avoir les moyens.

Encore une fois dans cet environnement plus que chahuté, les communes ont porté la dynamique nécessaire à améliorer la vie de nos concitoyens. Il a fallu batailler et rassembler les énergies pour faire avancer les choses. Mais je pense pouvoir affirmer que nous y sommes parvenus.

Le Conseil Municipal a su prendre les bonnes décisions aux moments opportuns pour dynamiser Chanteix et préparer notre commune aux années à venir.

Cette ambition à faire mieux qu'est la nôtre a été relayée de belle manière par les services de l'Etat qui a classé notre commune au rang de « Village d'Avenir ». Au-delà de cette appellation flatteuse, ce sont quelques moyens nouveaux mis à profit des six communes de la « grappe », que sont Chamboulive, Saint-Clément, Lagraulière, Pierrefitte, Saint-Salvadour et Chanteix. Toutes ensemble, pour ces projets communs ou individuels, et avec la participation des acteurs de nos diverses associations, nous nourrissons l'ambition de porter un élan nouveau à ces territoires. Je suis persuadé que nous saurons être efficaces forts de la première expérience qui fut la nôtre pour la mise en valeur de la vallée, du marais du Brezou ou de la forêt de Blanchefort par exemple.

Faire territoire, voilà une ambition légitime, pour ces élus que nous sommes. Mais faire territoire, c'est apporter de la dynamique et accompagner dans la mesure du possible tous les projets qui éclosent dans notre proche environnement. C'est par exemple le cas cette année pour l'agriculture avec l'arrivée d'un nouvel associé dans le GAEC Melilotus et encore l'implantation récente d'un cabinet infirmier. Nous pouvons être légitimement fiers de ces installations.

Je ne vous parlerai pas ici des projets communaux à venir qui sont nombreux car cela pourrait apparaître comme de la propagande électorale à quelques mois des élections.

Cependant, il m'est impossible de clore ces propos sans souligner à nouveau la dynamique de nos nombreuses associations. Elles aussi peuvent rencontrer des difficultés organisationnelles ou financières. Rien n'est facile et les impondérables nombreux. Ce tissu associatif est l'essence de notre commune. Toutes les animations sont diverses et variées, quelquefois étonnantes mais toujours d'une richesse absolue.

Je me dois de saluer aussi le travail de nos employés communaux, chacun dans son rôle sait apporter le service à nos concitoyens et valider ainsi le fait qu'il fait bon vivre à Chanteix.

Au nom du Conseil Municipal et des employés communaux, mais aussi de toutes les forces vives de la commune, je vous souhaite une très bonne année 2026.

C'est la force de notre unité qui nous amènera à cueillir les fleurs de nos espérances.

Bonne année !

Jean MOUZAT

L'équipe municipale



J. MOUZAT,
Maire



F. SERRE,
1^{ère} Adjointe



C. BOURDET,
2^{ème} Adjoint



M. GUINDRE
3^{ème} Adjoint



C. VIDAL,
4^{ème} Adjoint



I. BAUDRY



E. LIVET



T. LANNES



J. BARATAUD



J-M. SIMONEAU



V. BOUCHAREL



E. LAVENU



C. AFONSO DA CRUZ



J-P. VERGNE

La démission de
J-F. POUMIER
a été enregistrée
le 10 avril 2025

Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs

V. BOUCHAREL, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, F. SERRE

Fêtes et cérémonies

I. BAUDRY, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, C. BOURDET
J-M. SIMONEAU, J-P. VERGNE

Information et communication

C. AFONSO DA CRUZ, Vice-Présidente
E. LAVENU, F. SERRE, C. VIDAL

Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques

C. VIDAL, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, J. BARATAUD, I. BAUDRY, T. LANNES

Finances

F. SERRE, Vice-Présidente
I. BAUDRY, E. LIVET

Voirie et travaux

M. GUINDRE, Vice-Président
C. BOURDET, T. LANNES, E. LIVET, J-M. SIMONEAU

Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine

J. BARATAUD, Vice-Président
V. BOUCHAREL, C. BOURDET, E. LIVET
J-P. VERGNE, C. VIDAL

Fleurissement et embellissement de la commune

T. LANNES, Vice-Président
I. BAUDRY, V. BOUCHAREL, F. SERRE, C. VIDAL

Plan Local d'Urbanisme

J. BARATAUD, V. BOUCHAREL, C. BOURDET, E. LIVET, J-P. VERGNE, C. VIDAL

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Comité syndical SIAP du Maumont

J-P. VERGNE/J. BARATAUD

J-M. SIMONEAU

Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac

J-M. SIMONEAU

M. GUINDRE/J-P. VERGNE

Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac

Valérie BOUCHAREL

Evelyne LAVENU

Comité de jumelage de Seilhac

Isabelle BAUDRY

Carla AFONSO DA CRUZ

Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine

Isabelle BAUDRY

Carla AFONSO DA CRUZ

Pays d'Art et d'Histoire

Françoise SERRE

Evelyne LAVENU

Correspondant défense

Thierry LANNES

Jean-Marc SIMONEAU

Mission locale

Valérie BOUCHAREL

Catherine VIDAL

Corrèze habitat

Eric LIVET



BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général 231 817.42 €	Produits de services 82 200.00 €
Charges de personnel 192 000.00 €	Impôts et taxes 213 159.00 €
Atténuation de produits 14 500.00 €	Dotations et participations 167 814,00 €
Autres charges de gestion courante 75 790.00 €	Autres produits de gestion courante 37 250.00 €
Charges financières 11 064.69 €	Résultat reporté 140 798.48 €
Dotation aux provisions, dépréciations 1 000.00 €	Produits spécifiques 150.00 €
Virement à la section d'investissement 132 994.37 €	Dépréciations, provisions 19 100.00 €
Opérations d'ordres 1 155.00 €	
Charges spécifiques 150.00 €	
TOTAL 660 471.48 €	TOTAL 660 471.48 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
Immobilisations incorporelles 13 500.00 € Dont 6 544.20 € de restes à réaliser 2024	Virement de la section de fonctionnement 32 994.37 €
Subventions d'équipement versées 5 500.00 €	Solde d'exécution reporté 41 803.41 €
Immobilisations corporelles 842 149.28 € Dont 5 631.69 € de restes à réaliser 2024	Dotations, fonds divers et réserves 4 800.00 €
Immobilisations en cours 5 400.00 € Dont 5 400.00 € de restes à réaliser 2024	Subventions d'investissement 531 680.00 € Dont 60 000.00 € de restes à réaliser 2024
Emprunts et dettes assimilées 33 883.50 €	Opération d'ordre 1 155.00 €
	Emprunts et dettes 500.00 €
	Produits des cessions d'immobilisations 187 500.00 € Dont 187 500.00 € de restes à réaliser 2024
TOTAL 900 432.78 €	TOTAL 900 432.78 €

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025



Panneau d'affichage



Cabane école



Appartement école

- **Installation d'un panneau d'affichage et d'une poubelle** pour un montant de 1 639.20 €.
- **Fin des travaux de rénovation de l'appartement de l'ancienne poste.** Le montant des travaux s'élève à 19 545.61 € . Appartement loué depuis juillet 2025.
- **Changement des horloges de l'éclairage public** pour une meilleure gestion de l'énergie. Travaux financés par la FDEE 19.
- **Rénovation de la cuisine d'un appartement du bâtiment école** pour un montant de 6 925.67 € (pose et installation des meubles en régie).
- **Remplacement de la couverture de la cabane dans la cour de l'école** pour un montant de 280.20 €.
- **Extension de l'éclairage public** sur le nouveau parking bâtiment École.
- **Installation de colonnes de déchets semi-enterrées dans le bourg et de 6 autres points d'apports volontaires sur la commune** : Etude et travaux réalisés par Tulle Agglo.
- **Curage des lagunes** pris en charge par Tulle Agglo.
- **Réfection de la voirie intercommunale impasse Félix Mayne** prise en charge par Tulle Agglo.



Appartement ancienne poste



Impasse Félix Mayne



Colonnes semi-enterrées



Curage lagunes



Terrassement



Plateforme



Equipement sportif

Création du terrain multisports

C'est un véritable plaisir que de proposer à la population ce terrain multisports. La création de cet équipement était programmée depuis quelques années déjà.

Ce city stade permet de donner à notre commune un espace moderne, accessible à tous et porteur de valeurs.

Avec cet équipement, notre jeunesse, mais aussi les familles, disposeront d'un lieu où pourront se pratiquer différentes activités sportives. A deux pas de l'école et du centre de loisirs, il vient conforter l'ensemble des infrastructures mises à disposition.

Une pensée émue pour notre bienfaiteur Jean Carou qui serait heureux de voir son champ devenu espace de jeu et de loisirs pour toute cette jeunesse qui demain fera notre commune.

Il est important de rappeler que ce projet n'aurait jamais vu le jour sans le soutien de nos partenaires. L'état au travers de l'Agence Nationale du Sport a apporté sa contribution à ce projet, le département a fait un effort particulier et bien sûr Tulle Agglo. **Financement Terrain Multisports**



Equipement sportif

Ils en parlent

Léonce Buge, 96 ans, un ainé de la commune

Quand j'étais jeune, moi, je jouais aux billes et à la toupie...

Je trouve que le city stade est un bel équipement sportif intergénérationnel qui est un lieu d'échanges.

Il va servir aux enfants de l'école ou du centre de loisirs, ils pourront faire du sport en toute sécurité, cela peut les rendre aussi plus dégourdis.

Depuis qu'il est construit, je m'y suis rendu quelques fois en tant que spectateur. Et je me suis aperçu que des adolescents y vont également jouer et c'est très bien.

J'ai échangé avec eux et je les ai regardés.

Cela crée du lien et c'est très bien...

Les enfants de l'école, de 5 à 11 ans, l'avenir de la commune

"C'est un beau lieu, spacieux, qui est bien pour jouer, se défouler, courir et se dépenser".

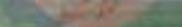
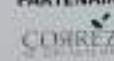
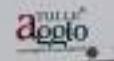
"On peut donc jouer dans un lieu adapté qui convient à tous les âges".

"Il nous permet de faire des jeux et différents sports collectifs"

"On peut y faire des rencontres et trouver de nouveaux amis".
"On adore passer du temps dans nos îles de vacances, on peut y faire du

On adore par ce foot et c'est à côté



Construction d'un terrain multisports	
	
	
ENTREPRISES	
UDT 1 Terrassements et BTP 	UDT 2 Mise en place de la structure du terrain multisports 
	
Date début des travaux : juillet 2025 Durée : 2 mois	
Coût total de l'opération UDT : 86 526,42 € Autofinancement : 23 350,41 €	
PARTENAIRES	
	
	
Coût projet	86 526,42 €
ANS	25 000 €
Conseil Départemental De la Corrèze	25 250 €
Tulle Agglo	15 000 €
Commune	21 276,42 €

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Rénovation de la bascule**
- **Installation d'une boîte à livres dans la bascule communale**
- **Rénovation de la salle sous la Mairie**
- **Acquisition de la ferme Valade**

PROJETS

- **Réflexion sur le devenir des bâtiments Valade suite à l'acquisition des bâtiments, la création d'un chemin public et la mise en valeur de la serre de Fontanille**
- **Etude du passage à la LED de l'éclairage public**

TRAVAUX 2026

Rénovation de la Boîte en Zinc

La « Boîte en Zinc » a été inaugurée voilà un quart de siècle, le 19 mars 1999.

Cet équipement a beaucoup servi étant la seule salle de capacité raisonnable à répondre aux nombreuses sollicitations communales.

Au niveau culturel, cet ensemble à la qualité acoustique très soignée permet d'accueillir des spectacles musicaux mais aussi des représentations théâtrales ou cinématographiques. Pour le côté sportif, cet équipement est utilisé par l'école et le centre de loisirs.

Malgré tout, la « Boîte en Zinc » doit aussi jouer son rôle de salle communale et de fait elle est mise à disposition pour les manifestations privées de nos concitoyens.

Au bout de 25 années, le bâtiment porte les nombreuses séquelles d'une utilisation intensive et il apparaît indispensable d'ouvrir un nouveau chantier d'adaptation et de modernisation de ce bel ensemble.

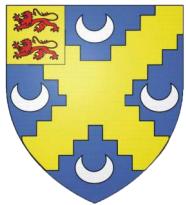
Nous allons profiter de ce chantier important pour nous atteler à une nouvelle approche de la consommation énergétique. Le procédé d'éclairage et de chauffage sera complètement revu et tendra vers l'utilisation d'énergies renouvelables autant que faire ce peut.

Ce projet ambitieux a été murement réfléchi à la fois par l'équipe municipale mais aussi par la réflexion d'un groupe de travail citoyen et par le service ingénierie du conseil départemental.

Ce projet marquera la vie de notre commune pour les 30 années à venir.



Vie municipale



MAIRIE DE CHANTEIX

20 rue Jean Carou
19330 Chanteix
Tél : 05 55 29 30 24
mairie@chanteix.fr

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- les après-midis sur RDV de 13h30 à 16h30
- un samedi matin sur deux de 9h à 12h

Permanences du Maire

Le Maire vous reçoit en Mairie
le mardi matin de 10h à 12h
et le **vendredi matin de 10h à 12h**

INFORMATIONS UTILES :

École : 05.55.29.40.91
Centre de loisirs : 05.55.29.44.65
Boîte en Zinc : 05.55.29.01.99
Agence Postale Communale : 05 55 93 09 47



Un défibrillateur
est installé
près de la
Boîte en Zinc

PERSONNEL COMMUNAL



ADELINE GOUNET
Secrétaire de Mairie



CHRYSTÈLE GAMBARINI
Agent administratif



CAROLE POMPIER
ATSEM et agent d'entretien



BENOIT LACAN
Agent technique



GILLES ROBERT
Agent technique

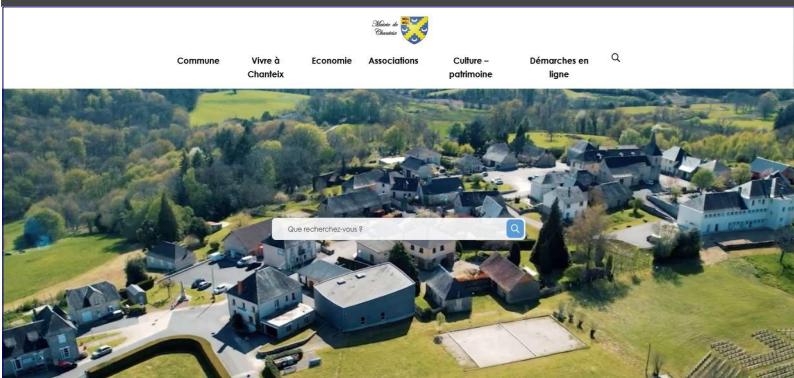
VOICI L'ÉQUIPE DE CEUX QUI, JOUR APRÈS JOUR, OUVRENT DANS TOUS LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ POUR LE MIEUX-ÊTRE DE CHACUN. MERCI À EUX POUR LEUR INVESTISSEMENT.

FORMATION SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE REMPLAÇANT

Mathilde Gauchet a suivi une formation théorique de 20 jours pour apprendre le métier de Secrétaire générale de Mairie. En complément, Adeline Gounet, notre Secrétaire générale de Mairie, l'a accueillie durant une vingtaine de jours afin de parfaire ses connaissances théoriques et lui transmettre les bases du métier de secrétaire générale de Mairie. Durant cette période, Adeline a su transmettre à cette jeune femme très réceptive les techniques mais aussi l'état d'esprit qui doit animer une secrétaire très impliquée dans la vie de sa collectivité.



Visitez le site Internet de la Mairie
www.chanteix.fr



Rédigé et enrichi pour vous, il offre une recherche simplifiée de l'information, en se concentrant ainsi sur les réels besoins des habitants du territoire.

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de la commune, les actualités, les événements, mais aussi les liens vers les associations, les commerces et artisans, l'école, le centre de loisirs, la Mairie...

Les actualités sont mises à jour de façon hebdomadaire.

Vous pouvez également accéder à toutes les démarches en ligne, télécharger les documents et formulaires d'état civil, d'urbanisme... contacter la Mairie en dehors des heures d'ouverture au public.

AGENCE POSTALE COMMUNALE



**Du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00
05.55.93.09.47**



CHANGEMENT IMPORTANT

Depuis le 01 décembre 2025,
la nouvelle heure de levée du courrier est 9h00

Afin de compléter les services disponibles, La Poste met à disposition un îlot numérique (ordinateur, imprimante et scanner) dans le hall de la Mairie.

Il est accessible à tous ceux qui ont besoin de ce service.



Dans votre **Agence Postale**, vous pouvez :

- **Acheter** des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier
- **Déposer** vos lettres et colis
- **Retirer** vos lettres recommandées, vos colis
- **Effectuer** des opérations financières de dépannage (retraits d'espèces, transmission de versement d'espèces, demande d'émission ou paiement de mandat cash)

Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de La Poste ?

Christèle est à votre disposition pour vous renseigner.

URBANISME

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme



L'écriture de notre PLU dont certains articles sont incomplets, quelques fois erronés et presque toujours bloquants ne permettent pas de donner satisfaction à toutes les demandes.

Afin de solutionner la grande majorité de ces situations pénalisantes, le Conseil municipal a décidé de procéder à une révision simplifiée de notre PLU.

Cette opération a débuté en 2023. La relecture, la correction mais aussi l'adaptation de certains articles est en cours et devrait être finalisée courant 2026.

En aucun cas les zones destinées ou non à la construction ne pourront être modifiées. Ceux qui possèdent des terrains en zone AU donc ouverts à l'urbanisme seraient bien

inspirés de les ouvrir à la vente avant que le législateur ne durcisse les textes.

Constructions sans autorisations d'urbanisme

Confère articles L.480-1 et suivants du code de l'urbanisme :

Les contrevenants s'exposent à une amende comprise entre 1 200 € et un montant ne pouvant excéder 6 000 € par mètre carré de surface construite.

En pareille situation, il est préférable d'en informer la mairie en vue de trouver une issue amiable, notamment une régularisation des travaux s'ils sont conformes aux règles d'urbanisme.

Alignment

L'alignement est la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines.

L'alignement individuel est délivré par le représentant de l'Etat dans le département, le président du Conseil Général ou le maire selon qu'il s'agit d'une route nationale, d'une route départementale ou d'une voie communale.

L'alignement est donné sous forme d'arrêté. Il est valable 1 an. Il n'est pas créateur de droit et peut être retiré à tout moment.

Tarifs communaux

CANTINE ET CENTRE DE LOISIRS

Le repas de la **cantine** est facturé 7,00€ à la commune.

Afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles les plus défavorisées, l'état s'est engagé à verser une compensation financière aux communes qui s'engagent dans la démarche « cantine à 1€ ». Cette aide s'applique dans le cadre d'une grille financière selon les revenus et le nombre d'enfants du foyer.

Le tarif appliqué aux familles varie en fonction du quotient familial :

Tranche 1	1,00 €
Tranche 2	2,10 €
Tranche 3	2,60 €

Le complément est payé par la Mairie.

Pour le **centre de loisirs**, la mairie participe à hauteur de 10,50 € par journée. Le coût journalier est de près de 40 €. Le tarif facturé aux familles pour une journée avec repas varie de 12,10 € pour la tranche 1 à 25,20 € pour la tranche 5.

A noter qu'il y a aussi des tarifs demi-journée sans repas et journée avec repas ainsi qu'un tarif horaire pour le périscolaire.

Pour plus de renseignements, il convient de prendre contact directement avec le centre de loisirs.

BOITE EN ZINC

Les tarifs ci-dessous sont applicables jusqu'au commencement des travaux de rénovation.

LOCATION	PARTICULIER OU ASSOCIATION DE LA COMMUNE	PARTICULIER OU ASSOCIATION HORS COMMUNE
Grande salle seule	155 €	260 €
Grande salle et cuisine	200 €	290 €
Caution	300 €	300 €
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Chauffage (octobre à mai)		30 €
Mise à disposition de la vaisselle		20 €
Forfait scène (montage/démontage)		80 €
Ménage		150 €

TARIFS

Les concessions octroyées par la commune sont perpétuelles.

Concession traditionnelle

320 €

Demi-concession

160 €

Case de columbarium

800 €



INFORMATION CIMETIÈRE

Zéro Phytos

La nature reprend ses droits

La commune de Chanteix a supprimé les produits désherbants phytosanitaires sur le cimetière communal conformément à l'arrêté du 15 janvier 2021 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif.

Acceptons ensemble la végétalisation spontanée

TRI

Les conteneurs du cimetière ayant été retirés, un nouveau système de collecte des déchets a été mis en place.

Vous trouverez donc, dans le cimetière, un bac pour les déchets végétaux et un bac pour les pots et plastiques.

Nous vous remercions par avance pour le respect des consignes mises en place pour le tri.



Gestion des déchets

RESPECTONS LE TRI DES DÉCHETS

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET ÉVITONS LES DÉPÔTS SAUVAGES



Le tri des déchets est essentiel pour réduire notre impact environnemental.



Un village propre favorise le bien-être des citoyens et la biodiversité.



ENGAGEMENT

Engageons-nous tous à maintenir notre environnement propre pour les générations futures.



NOUVEAU JOUR DE COLLECTE

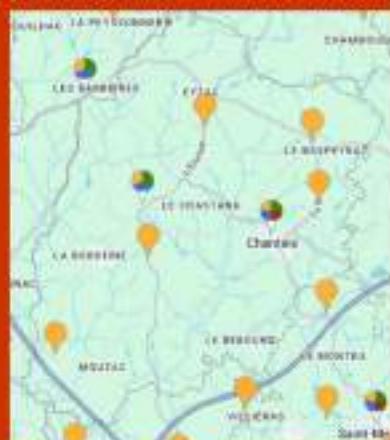
Suite à une réorganisation interne du Service de Collecte et de Valorisation des déchets de l'agglomération, **la collecte des conteneurs réservés aux ordures ménagères se fait désormais le vendredi à Chanteix** (au lieu du mardi).

La collecte des emballages et des colonnes enterrées ou semi-enterrées n'est pas impactée.

COMPOSTAGE

POINT D'APPORTS VOLONTAIRES

Il y en a 7 répartis sur le territoire de la commune



Notre commune dispose d'un site de compostage partagé à proximité de l'école. Ce site permet de créer plus rapidement un compost de qualité, mais aussi de partager du matériel. Ce site est composé de 3 bacs de 600 litres : un bac de broyat, un bac d'apport et un bac de maturation.

Tulle Agglo vous propose également des composteurs individuels disponibles dans les déchetteries au prix de 25€ et des lombricomposteurs pour les habitants ne disposant pas d'extérieur.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE - « Les bois noirs » St Mexant - 06 46 70 35 00

Ouvert toute l'année : du lundi au vendredi, de 14h à 18h

En complément :

Du 1er avril au 30 octobre : le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi de 10h à 14h et le samedi de 7h à 14h.

Déchets acceptés : tontes, herbes, feuilles, tailles et branches

Déchets refusés : les restes de repas, denrées alimentaires et souches d'arbres

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour rappel, **pour pouvoir voter**, il faut :

- avoir la nationalité française (ou être citoyen de l'Union européenne pour les élections municipales et européennes uniquement), être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du scrutin et jouir de ses droits civils et politiques (ne pas être privé du droit de vote par décision de justice).
- justifier d'un lien avec la commune où l'on s'inscrit, c'est-à-dire, y avoir son domicile réel (résidence principale) ou y résider depuis au moins 6 mois de façon continue ou y payer des impôts locaux depuis au moins 2 ans ou être gérant ou associé majoritaire d'une société inscrite au rôle des impôts dans la commune depuis au moins 2 ans ou être hébergé chez une personne qui réside dans la commune.

Les **justificatifs** nécessaires à l'inscription sont une copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture de gaz, électricité, téléphone, attestation d'assurance, quittance de loyer, ...).

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

MODIFICATION DU MODE DE SCRUTIN

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 modifie le mode de scrutin pour l'élection des conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants, à compter des prochaines élections de mars 2026. Le scrutin de liste paritaire s'appliquera dans toutes les communes quelle que soit leur taille. La loi a toutefois prévu des adaptations :

Éléments	Avant la réforme	Après la réforme
Type de scrutin	Majoritaire plurinominal	Proportionnel avec prime majoritaire
Bulletin de vote	Panachage possible (rayer/ajouter des noms)	Liste fermée aucune modification possible
Mode de candidature	Candidats individuels ou listes	Listes obligatoires
Parité homme/femme	Non obligatoire	Alternance stricte obligatoire
Nombre de candidats	Libre	Liste pouvant comporter jusqu'à deux candidats de moins que les sièges
Élection au premier tour	Majorité absolue pour chaque candidat	Majorité absolue 50 % des sièges + répartition proportionnelle
Second tour	Majorité relative	Majorité relative (même système de sièges)
Rôle de l'électeur	Vote par noms	Vote par liste

Ça se passe à Chanteix



CABINET INFIRMIER

Depuis le 1er août, Cyrielle CESSAC et ses collègues ont ouvert un cabinet infirmier à Chanteix.

Il a fallu être réactif afin de trouver un local pour installer cette structure qui vient conforter l'activité économique de notre commune. En attendant d'intégrer le centre bourg dans quelques mois, c'est un local du vestiaire des Maurians qui a été mis à disposition.

Souhaitons la bienvenue à ces jeunes femmes et pleine réussite dans leur noble entreprise.

ÉLIE

Elle est venue voir le jour à Chanteix !

Pour être sûr d'arriver à la maternité de Tulle dans les temps, un jeune couple résidant sur le plateau de Millevaches avait fait le choix de louer, pour quelques jours, un gîte à Chanteix.

Mais voilà que la petite Élie, en ce 29 avril 2025, telle une fleur de printemps, a décidé de venir au monde dès la première nuit ! Il fallut donc appeler en urgence les services médicaux pour intervenir aux Fourchères !

Les soignants n'auront plus qu'à prendre le bébé et la maman pour des examens complémentaires à Tulle et réconforter le papa qui dut se remettre de ses intenses émotions.

Bienvenue à toi Élie, revient nous voir de temps à autre.



CHABALOU



Loïc LAFONT, grand spécialiste des « farcidures », a installé son atelier à la Borie. Hormis cette spécialité,

Loïc propose d'autres choix culinaires et assurera à l'avenir un service de restauration. Bonne réussite à Loïc dans son entreprise.

FLEURISSEMENT



"Dans notre volonté de continuer à embellir notre bourg, la municipalité a investi dans des bacs, installés devant le bâtiment de l'ancienne poste, maintenant restauré".

STÉPHANIE LEMÉE : NOTRE CHAMPIONNE POURSUIT SES EXPLOITS

Stéphanie Lemée est cette année championne de Nouvelle-Aquitaine Master en remportant la cyclosportive Paul Roux ! Elle est également championne de France FFC Master en Normandie avec plus de 3 minutes d'avance sur la seconde. Elle a aussi remporté la cyclosportive de Saint-Flour sur 125 kms et 4 minutes d'avance sur la seconde et surtout 29ème au scratch. Encore 1ère à la cyclosportive de Laurent Brochard et plus localement, 1ère dans sa catégorie sur la Tulle – Vimbelles.

Bravo pour ces exploits !!! Le 11 novembre dernier, Stéphanie et son mari ont été fauchés par un véhicule alors qu'ils étaient en randonnée. Plus de peur que de mal, raison de plus de signaler à nouveau que la route se partage...



Naissances



4 naissances dont :

Elic, Hélène, Denise BEDOCK THENOZ, née le 29 avril 2025
et

Briana LACOMBE, née le 16 octobre 2025



Unions



3 mariages célébrés et 4 PACS enregistrés



Ils nous ont quittés



Madame Huguette MARTY épouse PEYSSONNERIE,
décédée le 28 avril 2025

Monsieur Jean, Michel MERPILLAT, décédé le 05 juin 2025

Monsieur André, Jean, Raymond PEYSSONNERIE,
décédé le 01 juillet 2025

Monsieur Jean, Paul, Christian, Henri LASNIER,
décédé le 03 novembre 2025

Madame Jeannine, Jacqueline, Georgette DELMOND
veuve MONTEIL, décédée le 15 novembre 2025

Données INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques)

Population légale au 01/01/2022 en vigueur à compter du 01/01/2025 :

Population municipale : 615

(Population ayant sa résidence habituelle sur Chanteix)

Population comptée à part : 18

(Personnes étudiant ou ayant une résidence familiale ou secondaire sur la commune)

Population totale : 633

Vie locale

TRANSPORT TAD AGGLO

Le Transport A la Demande (TAD) agglo permet aux habitants du territoire de se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin.

Le service TAD agglo fonctionne, toute l'année (hors jours fériés) :

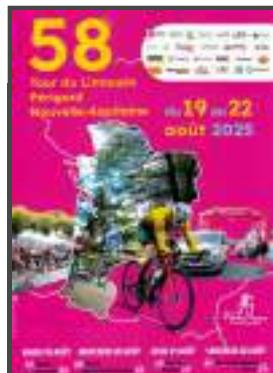
- mercredi : arrivée à Tulle à 9h et à 14h30 / départ de Tulle à 11h30 et à 17h
- samedi matin : arrivée à Tulle à 9h / départ de Tulle à 11h30

Pour bénéficier du TAD agglo, il suffit de contacter la centrale de réservation au plus tard la veille du trajet avant 12h en téléphonant au 05 55 21 26 54 -

Plateforme de réservation ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le service fonctionne de "porte à arrêt" et dessert l'ensemble des communes de l'agglo hors Tulle.





TOUR DU LIMOUSIN

Le 20 août dernier, le Tour du Limousin a traversé notre commune depuis Saint-Mexant vers Perpezac-le-Noir.

Nombreux étaient les spectateurs à venir applaudir les coureurs. Ce bel évènement sportif a ravi les passionnés des deux-roues et la descente des « Faons » a procuré quelques belles sensations.

Les enfants sont repartis avec quelques accessoires lancés par la caravane publicitaire.

DÉCOUVREZ « LES CHEMINS DES 3 CORRÈZES »

Entouré par des zones où l'itinérance douce fait l'objet d'une attention particulière, Tulle agglo et l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze ont eu pour ambition de développer des circuits de grande randonnée sur le territoire à destination des randonneurs et des vététistes.

« Les Chemins des 3 Corrèzes » proposeront donc huit circuits répartis sur trois axes différents (Ouest, Nord et Est) qui se connecteront à des itinéraires déjà existants. Des grandes randonnées qui pourront vous transporter au cœur du territoire pendant plusieurs jours et vous faire (re) découvrir les trésors locaux. L'originalité du projet réside dans sa diversité : 29, 46 ou 77 kilomètres, chacun choisit la distance et le rythme qui lui convient, avec des parcours pensés pour être explorés en 2 à 8 jours pour certains. Privilégier les modes de déplacements non motorisés tels que la randonnée pédestre ou le vélo, c'est une des orientations du projet. Une vraie opportunité de circuler sur le territoire et de le découvrir d'une manière respectueuse de l'environnement.

Faire une étape à Chanteix pour y admirer son **église du XI^e siècle**, classée aux monuments historiques, devant laquelle se tient encore aujourd'hui l'**orme de la Résistance**, planté en 1793, mais aussi une **ancienne forge** et le **poids public** au cœur du village... Sans omettre une **stèle érigée en hommage aux résistants**. De beaux espaces naturels, les **cascades du Mau-mont**, la **Fontaine salée** et bien sûr le **Marais du Brezou** vous offriront des sites remarquables de promenades proches du bourg. Mais Chanteix c'est aussi un riche éventail d'activités proposées par les nombreuses associations de loisirs, sportives et culturelles : un **stade** équipé pour accueillir les rencontres d'athlétisme, un **zénith à ciel ouvert** pour son célèbre Festival aux Champs organisé par Tuberculture et sa Boîte en Zinc, pour les spectacles, les activités et les particuliers.



CHANTIERS PARTICIPATIFS



Dans la continuité de sa volonté de restaurer et entretenir le patrimoine naturel de notre commune, la municipalité vous invite aux prochains chantiers participatifs :

- Dimanche 25/01
- Dimanche 22/02

Rendez-vous devant la Mairie à 9h30 pour de bons moments d'échanges et de convivialité.

Villages d'avenir



Lancé en décembre 2023, dans le cadre du plan France ruralités, le programme « Villages d'avenir » est piloté par l'ANCT pour renforcer l'attractivité du territoire de communes rurales de moins de 3 500 habitants. Il permet l'accompagnement de ces communes dans la réalisation de leurs projets et de mieux assurer la prise en compte, dans la mise en oeuvre de ces projets, des objectifs en matière de cohésion des territoires et de transition écologique.

La grappe est un regroupement de six communes situées au coeur de la Corrèze, dans la partie Ouest de l'agglomération de Tulle : Saint-Clément, Chamboulive, Lagraulière, Chanteix, Saint-Salvadour et Pierrefitte.

La grappe bénéficie du dispositif « Village d'Avenir » depuis 2023, avec pour objectif l'ouverture de lieux de convivialité, la réhabilitation et la rénovation des bâtiments communaux, la valorisation et la réhabilitation du patrimoine culturel.

Focus sur la commune de Chanteix

Une scène culturelle reconnue à l'échelle régionale

La Boîte en Zinc, salle communale qui constitue le coeur de la vie culturelle, accueille chaque année une programmation culturelle animée par des associations : dîners-spectacles, danse, théâtre, concerts, soirées festives et évènements adaptés aux personnes atteintes de handicap (en partenariat avec ACSH).

Le **Festival aux Champs**, rendez-vous des musiques actuelles, est géré par Tuberculture. Il accueille des artistes de renommée nationale, et a attiré près de 6000 personnes lors de l'édition 2025 (du 11 au 13 juillet).

Un territoire de nature et d'itinérance valorisé

Un maillage de sentiers : trois sentiers d'interprétation (le marais du Brézou, la vallée du Brézou, et la forêt de Blanchefort) et un sentier de randonnée thématique « Le Pays vert chanteixois » positionnent la commune comme un point d'ancrage pour la découverte de la nature et du patrimoine environnemental.

Des pratiques innovantes : balades en gyropode proposées sur des parcours aménagés en pleine nature, illustrant une volonté de diversification des modes de découverte.

Des équipements de plein air : le stade des Maurians et un terrain de pétanque de trois pistes proches de la Boîte en Zinc renforcent l'offre de loisirs locaux.

Un patrimoine architectural

L'église Saint-Michel, classée Monument Historique, constitue un marqueur patrimonial distinctif reliant l'histoire de la commune à la grande tradition romane limousine (portail roman à voussures, colonnettes et chapiteaux sculptés).

Les projets culturels et patrimoniaux prévus ou en cours

La rénovation en cours de la Boîte en Zinc vise à pérenniser son attractivité, à diversifier les usages (concerts, événements associatifs, accueils d'artistes) et à conforter Chanteix comme pôle culturel de référence au sein du réseau de musiques actuelles en Corrèze.

L'identité culturelle du territoire est marquée par des fondements humains, collectifs et intergénérationnels, des racines culturelles profondes et singulières, une identité en dialogue avec la nature et le paysage, des dynamiques artistiques et culturelles vivantes et une appropriation locale du fait culturel, facteur d'attractivité.

Les offres culturelles, patrimoniales et touristiques sont nombreuses. L'objectif est de structurer et coordonner ces offres, de les mettre en valeur pour transmettre, relier et valoriser l'identité territoriale.

L'ambition collective qui se dégage est de faire de la culture et du patrimoine des leviers de lien social, de fierté locale et d'attractivité. Pour cela, un travail est en cours afin de communiquer et promouvoir efficacement l'offre existante, de structurer une gouvernance partagée à l'échelle de la grappe et de développer des itinérances et parcours thématiques fédérateurs.

Vie sociale



Deux espaces France Services sont à votre disposition, à Seilhac et à Perpezac-le-Noir.

Vous êtes accompagnés dans vos démarches administratives en ligne, par des agents formés, en matière de santé, emploi, retraite, impôts, permis de conduire, carte grise.

Maison France Services
51 Rue principale -19140 Perpezac le Noir
05 55 73 45 00
perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr

Maison France Services
4 Avenue Jean Vinatier -19700 Seilhac
05 55 27 05 70
seilhac@france-services.gouv.fr

La prise de rendez-vous est conseillée.

La maison France Services de Seilhac a été dotée du dispositif de recueil des demandes des titres (carte nationale d'identité et passeport).

Avec CORRÈZE AUTONOMIE, le Département vous accompagne au quotidien.



VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une information générale sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre maintien à domicile ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement administratif adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

VOUS ÊTES :

- en perte d'autonomie temporaire ou définitive
- en besoin d'assistance à domicile et mobile
- en situation de handicap quel que soit votre âge
- aidant(e) familial(e) d'une personne âgée ou handicapée

Corrèze Autonomie est à votre service

- J'appelle le numéro unique **05 55 19 19 19** ou je préfère adresser un e-mail : correzeautonomie@correze.fr (24h/24 et 7j/7)
- J'expose ma situation/mon problème à un agent qualifié
- Je bénéficie d'un accompagnement « sur-mesure » par un référent unique de proximité, qui peut se rendre à mon domicile, en fonction de ma situation, pour m'aider.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau ont lieu une fois par an fin septembre en principe sur la commune de Chanteix. Toutes facilités doivent être accordées à l'agent pour effectuer la relève de votre compteur. Il est important de laisser votre coffret accessible (éviter de le couvrir avec des objets ou de l'enterrer, enlever toute végétation envahissante...).

Il faut penser à :

- entretenir son regard compteur afin d'en faciliter son accès (éviter de le couvrir avec des objets ou de l'enterrer, enlever toute végétation envahissante...)
- vérifier de temps en temps son compteur pour voir s'il n'y a pas de fuites.
- protéger son compteur contre le gel avec des plaques de polystyrène ou des matériaux rigides similaires car, en cas de gel, son remplacement vous sera facturé.

LE REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU :

Il est consultable sur le site internet du syndicat : www.syndicat-eau-maumont.com et peut également être transmis sur demande.

LA FACTURE D'EAU ANNUELLE

Acquittement de votre facture d'eau annuelle en deux paiements :

Une première facture est transmise au mois de janvier correspondant à votre abonnement annuel pour l'accès au réseau d'eau potable.

Si vous avez consommé, une deuxième facture sera transmise au mois d'avril. Celle-ci correspondra à votre consommation d'eau et aux redevances correspondantes : redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, redevance sur la consommation d'eau potable et la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable.

Cette consommation d'eau est scindée en 2 périodes : consommation relative à l'année N-1 et consommation relative à l'année N avec application du tarif du mètre cube correspondant

Les modalités de paiement de votre facture d'eau sont listées au verso de votre facture.

Le Syndicat reverse la TVA à l'Etat et les redevances à l'Agence de l'Eau Adour Garonne, il ne dispose donc pour fonctionner que des sommes indiquées hors taxes.



LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT VOUS ACCUEILLE

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H et le vendredi de 9H à 12H

POUR JOINDRE :

Le service administratif du syndicat :

05 55 29 45 10

eau.maumont@orange.fr

Le service technique du syndicat pour les urgences : 06 80 36 83 24

POUR CONSULTER LE SITE :

www.syndicat-eau-maumont.com

ADRESSE POSTALE du SYNDICAT : 201 Rue des Sources 19330 FAVARS

LES DELEGUES DE LA COMMUNE DE CHANTEIX AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

J.-Pierre VERGNE (délégué titulaire)

Julien BARATAUD (délégué titulaire)

J.-Marc SIMONEAU (délégué suppléant)

L'AIIDAH, au service des aînés et des personnes en situation de handicap



Basée à Saint-Bonnet-l'Enfantier, sur le canton d'Allassac, l'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des Personnes Handicapées (AIIDAH) accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire pour faciliter leur quotidien. Elle

est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller départemental du canton d'Allassac et maire de Saint Bonnet L'Enfantier.

L'association propose deux services visant à faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, ouverts à tous sans engagement :

Le portage de repas

Ce service, géré par Sandra Labonne, permet de recevoir chaque jour un repas complet et équilibré, préparé par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche à partir de menus établis par une diététicienne.

Deux formules sont possibles :

-Formule gourmande (12 €) : potage, deux entrées, viande ou poisson avec légumes, deux fromages ou produits lactés et un dessert ;

- Formule plaisir (9 €) : entrée, plat complet et dessert.

Le service dessert les cantons d'Allassac, Seilhac-Monédières et Uzerche, ainsi que les communes voisines.

Une cotisation annuelle symbolique de 1 € est demandée.

06 35 29 50 70 – aiida@orange.fr

Le service mandataire

Dirigé par Blandine Guyonnaud-Pradeaux, ce service aide les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile. L'association s'occupe de toutes les démarches administratives : contrats, bulletins de salaire, déclarations sociales, remplacements, fin de contrat.

Les employeurs versent chaque mois des frais de gestion modestes pour ce service.

06 15 26 60 98 – mandataire-aiidah@orange.fr



Prévention du MAL-ÊTRE AGRICOLE

Soutiens gratuits, confidentiels et personnalisés en temps

AGRI'ÉCOUTE
SERVICES DÉCOUVEZ 24/24 ET 7/7
ACCÈS AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19
agriecoute.fr

CCO HHR Solidarité

Contactez-nous

Solidarité Paysans Limousin
Rue Maurice Dugay
Parc d'activités HHR - Lot E - 87000 LIMOGES

Téléphone : 05 55 72 58 33

Téléfax : 05 55 21 69 26

Portable : 06 71 80 08 90

Mobile : 06 58 11 14 88

06 47 65 58 65

agriecoute@gmail.com

Association associative pour les agriculteurs et les éleveurs du Limousin. Nous œuvrons pour la défense des intérêts des agriculteurs et des éleveurs du Limousin.

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ? Des solutions existent :

3919
Appel 24/24
Service à distance
Confidentiel

ARRÊTONS
LES
VIOLENCE
S.GOUV.FR

17 114
Appel 24/24
Service à distance
Confidentiel



EN PRATIQUE

6 séances de 2h : 1h30 de contenu nutrition accessible et pluridisciplinaire de 30 minutes d'activité physique douce.
Inscription obligatoire au 05 55 49 85 57
Groupe d'une dizaine de personnes

1ère séance le
Jeudi 29 janvier 2021
de 10h à 12h

Mairie de Chanteix
20 rue Jean Caron
19330 CHANTEIX

En partenariat avec :



Participation de 10€
pour l'ensemble du programme

DETAIL DU PROGRAMME

SEANCES DATES THEMES

SEANCE 1 29 janvier Comprendre le fonctionnement et l'effet de l'alimentation
Comprendre les mécanismes du corps et le rôle de l'alimentation

SEANCE 2 12 février Découvrir ses besoins nutritionnels : apports et感知
comprendre les changements du métabolisme et la感知
l'âge ; identifier les besoins spécifiques en nutriments

SEANCE 3 19 février Aliment et santé, médicaments et aliments : identifier le rôle du faire
Identifier l'effet d'un médicament sur son métabolisme et
temporellement, pour des médicaments ou non, prévenir des interactions métaboliques et pharmacologiques

SEANCE 4 26 février Manger et ce que je mange : comprendre les bons et les mauvais
Identifier l'effet d'une alimentation déséquilibrée tout en conservant une bonne digestion, l'énergie et le plaisir des repas. Toute la vie entre alimentation et maladies chroniques (diabète, obésité, hypertension, etc.)

SEANCE 5 12 mars Le plaisir de manger – apprécier les saveurs et les différences
Pérenniser l'envie d'alimenter et plaisir en explorant les préférences alimentaires et comprendre que nos préférences peuvent être influencées par des biens matériels (amitié, plaisir, etc.)

SEANCE 6 19 mars Manger et soigner ses spécificités
Prévoir de préparer ses repas et apprendre à faire des préparations, déconseiller et diététiques

Durer la première de 10 minutes au moins (les mordilles).
L'animateur incite les participants à réaliser quelques mordilles pour favoriser l'activité physique.



Centres intercommunaux associés à l'animateur

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

CENTRE ÉCOUTE & SOUTIEN

Brive La Gaillarde

L'équipe du Centre Ecoute et Soutien peut vous aider

Numéro unique : 05 55 23 49 95

Siège : Centre Ecoute et Soutien 47 avenue Maréchal Foch 19100 BRIVE
Site internet : ecouteet soutien.fr

Vie scolaire

Après un bel été, les élèves ont repris le chemin de l'école avec entrain en septembre. La rentrée s'est déroulée sous un ciel un peu gris, mais les sourires des enfants et la joie de se retrouver ont largement suffi à illuminer cette journée.

L'école compte toujours deux classes : une avec les GS, CP et CE1 avec pour enseignante Mme Devidet et les CE2, CM1, CM2 avec Mme Sainte-Catherine. Cette organisation permet à chacun d'apprendre et de progresser à son rythme, dans une ambiance familiale et conviviale.



Les Projets 2026

L'année sera encore riche en projets variés, mêlant culture, sport et découvertes, sans oublier les apprentissages fondamentaux en mathématiques et en français.

Les élèves participeront notamment aux rencontres sportives inter-écoles, découvriront leur commune grâce aux ateliers du Pays d'Art et d'Histoire, assisteront à trois séances de cinéma en lien avec le dispositif École et cinéma, ainsi qu'à une sortie au théâtre. Un projet original autour du travail du cuir leur permettra également de confectionner chacun un porte-monnaie, une belle occasion de développer habileté et créativité.

Et enfin, dans la continuité du projet mené l'an dernier, autour notamment des émotions, les élèves vont réaliser des films d'animation avec l'aide d'une intervenante.

Ces projets éveillent la curiosité des enfants dans plusieurs domaines et les rendent pleinement acteurs de leurs apprentissages. Ils sont rendus possibles grâce au soutien précieux de la mairie et de l'association des parents d'élèves, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement constant.

Nous souhaitons à tous les élèves une très belle année scolaire, placée sous le signe de la découverte, de l'amitié et du plaisir d'apprendre.

La directrice, Elodie Sainte-Catherine

Ateliers création de vitraux avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoises

En janvier 2025, le Pays d'Art et d'Histoire est venu à l'école pour animer deux ateliers de création de vitraux avec l'ensemble des élèves.

Au programme : découverte de l'église et de ses vitraux et réalisation de vitraux géants.

Les créations des élèves ont été exposées à l'occasion des Allumés de Vigeois.

Les enfants de l'école messagers de la Paix

La célébration de la Journée internationale de la paix s'est déroulée le 29 septembre en présence de responsables du Mouvement de la paix, de l'ANARC, de Jean Mouzat, maire, de membres du conseil municipal et de parents d'élèves.



Les écoliers encadrés par leurs enseignantes ont parsemé le **ginkgo biloba** (arbre symbolisant la paix) de coeurs, ont lu des poèmes et décris avec beaucoup de poésie et de tendresse, mais aussi de réalisme le monde pacifique dans lequel ils voudraient vivre. Les responsables du Mouvement de la paix ont rappelé le message du secrétaire général de l'ONU : « Ravagé par la guerre, notre monde a soif de paix. Chacun d'entre nous doit l'entendre... Nous assistons à une explosion des conflits. Partout dans le monde, la guerre et le lot de cruautés et de désolation qui l'accompagne détruisent des vies, anéantissent des enfances et bafouent la dignité humaine la plus élémentaire. Nous devons faire taire les armes ! ».

Pour le Mouvement de la Paix, il est urgent en effet d'en finir avec les conflits, la culture de guerre qui les entretient pour développer, dès l'école, une vraie culture de paix, de tolérance et de respect pour bâtir un monde plus stable, plus égalitaire, plus vivable pour l'humanité. La maire insistait sur l'importance de l'école, des activités sportives dans l'apprentissage du vivre ensemble, du sens du partage et de la solidarité et formait le vœu que les enfants s'en souviennent plus tard.

La cérémonie s'est achevée par un goûter.



Colis Repas de Noël

Les élus ont eu le plaisir de distribuer aux habitants de 70 ans et plus, des colis repas offerts par la Mairie et confectionnés par la Maison Jacquet, le samedi 20 décembre 2025.



Cérémonies



19 mars

**Journée nationale du souvenir et du recueillement
à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre
d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**



Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 79ème anniversaire de l'armistice de la dernière guerre mondiale a eu lieu à Chanteix le mercredi 8 mai.

Comme l'a souligné Jean MOUZAT, Maire de Chanteix à ses administrés « Dans ces moments troublés où la guerre est à nos portes, dans ces moments où la violence sous toutes ses formes fait légion, il est impératif de se rassembler pour honorer nos disparus, victimes de la barbarie nazie, mais aussi transmettre un message universel de paix pour tous les Hommes de notre si fragile planète. »

La commémoration a débuté à Chanteix à 11h00 avec un dépôt de gerbe par les enfants, accompagnés par le « Chant des partisans ».

Le Message de l'UFAC du 8 mai 2024, lu par Claude BOUILLAGUET a été suivi du Message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et Chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, lu par Le Maire de Chanteix qui n'a pas manqué de rappeler l'importance de cette commémoration.



Journée Nationale de la Résistance le 27 mai 2025

Comme chaque année à la même date, le Comité Intercommunal ANACR de Saint-Mexant ainsi que les Maires de Chanteix, Favars et Saint-Mexant invitent chaque citoyen à la Célébration de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

A Chanteix, les participants se sont rendus à la Stèle de la Résistance de Moulzat.

Maires et élus des communes avoisinantes étaient présents à cette cérémonie.

A l'issue de celle-ci, le comité Intercommunal ANACR a invité les participants à venir écouter La Chorale des "Amis de Louise" qui a interprété les textes des Poètes de la Résistance

Un apéritif et un buffet amical ont clôturé la soirée.



La 107^{ème} commémoration du 11 novembre s'est tenue en présence du Maire, des élus, des enfants de l'école et d'une belle assemblée. La cérémonie a débuté par le dépôt d'une gerbe sur le Monument par les enfants.

La Marseillaise a été chantée après les lectures du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et de celui de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Les enfants de l'école ont cité les noms des nombreux hommes de notre commune, morts lors de cette guerre 1914-1918. Une minute de silence a précédé la chanson de Craonne qui a résonné au cœur de l'assemblée.

Tous se sont ensuite retrouvés devant la Boîte en zinc pour échanger autour d'un verre amical sous le soleil.



Les Associations Chanteixoises

 <p>ACJ Chanteix Fabien NEUVILLE acjchanteix@gmail.com</p>	<p>Chant'Expressions Colette RÉDONDIN 07 72 33 81 29 c.c.redondin@orange.fr</p>	 <p>Lou Loubatou Marie BOURDET 07 86 20 21 27 direction@louloubatou.fr</p>
 <p>Association des Parents d'Elèves Annie-Laure FAU apechanteix@gmail.com</p>	<p>Club Lou Chanteix Monique PIMONT - 06 74 50 06 50 jackypims@hotmail.fr</p>	<p>Société de Chasse Jean-Louis MARSALEIX 06 77 64 73 54 chanteixchasse@gmail.com</p>
 <p>Chanteix Animations, Le comité des fêtes Carla AFONSO 06 95 29 43 74 comitedesfetes@chanteixanimations.fr</p>	<p>Loisirs et Danses Chanteixoises Patrice MONTILLAUD 06 87 03 06 25</p>	 <p>Tuberculture Aurélie MONTEIL et Cécile MARTY 05 55 27 95 81 contact@tuberculture.fr</p>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES DES ASSOCIATIONS DE CHANTEIX

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<p>17H30 GYM DOUCE LA BOÎTE EN ZINC "CLUB LOU CHANTEIX"</p> <p>19H45/20H45 COURS DE PILATES LA BOÎTE EN ZINC</p> 	<p>14H00/14H00 COURS DE MOSAÏQUE, PEINTURE SUR SOIE, SABLE COLORÉ SOUS-SOL Mairie CHANT'EXPRESSIONS</p> <p>19H15/20H15 COURS DE CARDIO- FITNESS LA BOÎTE EN ZINC</p> 	<p>ATHLÉTISME 14H30/14H00 ENFANTS DE 7 À 10 ANS</p> <p>14H00/17H00 ENFANTS DE 4 À 6 ANS</p> <p>17H00/19H00 BENJAMINS-MINIMES</p> <p>STADE DES MAURIANS OU GYMNAIE DE L'AVRIL VIREIN (HIVER ET MAUVAISE MÉTÉO)</p> <p>19H30 DANSE LA BOÎTE EN ZINC "LOISIRS ET DANSES CHANTEIXOISES"</p> 	<p>14H30 PÉTANQUE TERRAIN DE PÉTANQUE "CLUB LOU CHANTEIX"</p> <p>17H00/18H30 COURS DE YOGA SOUS-SOL Mairie</p>  <p>20H00 THÉÂTRE LA BOÎTE EN ZINC</p> 	<p>17H30/19H00 ATHLÉTISME CADETS ET PLUS</p> <p>18H30/20H00 ATHLÉTISME BENJAMINS-MINIMES</p> <p>20H00 THÉÂTRE ACJ CHANTEIX</p> 	<p>10H00/12H00 ATHLÉTISME CADETS ET PLUS</p> <p>14H00/14H00 MARCHE NORDIQUE</p> <p>14H00/16H00 ATHLÉTISME CADETS ET PLUS</p> <p>18H00 STADE DES MAURIANS ACJ CHANTEIX</p> 	<p>MATIN ATHLÉTISME</p> <p>CADETS ET PLUS STADE DE NULS</p> 

L'AGENDA 2026 DES ASSOCIATIONS

Chanteix Animations, Le comité des fêtes

Reportée : Soirée Disco/Années 80
Printemps - Concours de pétanque
06/06 - Soirée Disco/Années 80
Octobre - Représentation Théâtre

Loisirs et Danses Chanteixoises

28/02 - Bal Trad

Club Lou Chanteix

01/02 - Concours de Belote
15/03 - Repas Farcidures
19/04 - Loto
14/06 - AG suivie d'un repas

Association des Parents d'Elèves

24/05 - Rando des Tartines
19/06 - Fête de l'École
Décembre - Loto

Tuberculture

09/01 - Concours de Belote
21/01 - Concert
14/02 - Diner Concert
27/03 - Projections Cinéma
10 et 11/07 - Festival aux Champs

Société de chasse

28/03 - Repas de la chasse

Surveillez le site Internet. D'autres événements arriveront bientôt !

Lou Chanteix

Après 17 années, le président Guy Salesse passe le flambeau

Lors de la dernière assemblée générale en date du XXX, le président Salesse a fait part à la nombreuse assistance de son intention de quitter la présidence pour raisons personnelles.

Guy Salesse a été le président fondateur du club en 2008. Dès la première année, une cinquantaine d'adhérents ont fait partie de l'association. Devant la qualité des animations proposées, bien vite les effectifs se sont renforcés en recrutant bien au-delà des limites de la commune. Guy et son équipe ont organisé de nombreux voyages fort prisés des adhérents en Italie, Portugal, à Paris, en Bourgogne etc, mais aussi de nombreux repas (farcidures, repas de rentrée) et animations (loto, pétanque). La liste est très longue.

Souhaitons bonne chance à celui ou celle qui va prendre la tête de cette association.

Bonne retraite à Guy. Gageons qu'il sera heureux de donner de précieux conseils à ses successeurs. Salut l'ami !

Tuberculture

Jean-François Poumier quitte l'association culturelle

Déjà investi dans les années 70 lors de la création du foyer culturel, Jean-François Poumier a participé activement à l'évolution de cette belle association.

Dès 1981, première étape, le foyer culturel devient le foyer culturel et sportif, section sportive aujourd'hui indépendante que l'on connaît sous le nom de l'ACJC.

En 2001, c'est Tuberculture qui prend le relais pour donner un essor nouveau avec l'organisation de nombreuses manifestations dont bien évidemment le célèbre « Festival aux champs ».

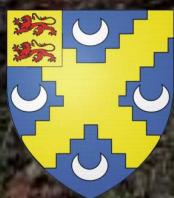
Jean-François aura marqué de son empreinte le fonctionnement et la vie de Tuberculture dont la dynamique rayonne bien au-delà de notre département. Merci pour cet engagement.

Souhaitons bon courage et bonne chance aux deux jeunes femmes, Aurélie Monteil et Cécile Marty, qui ont accepté de relever le défi pour la continuité des animations. Que le chapelou soit régulièrement rempli !!!

Mot du Maire : « Merci à tous les élus qui ont formé une équipe efficace au service de notre commune »



Jean MOUZAT, Maire de Chanteix, son Conseil Municipal et le personnel communal vous adressent leurs Meilleurs Vœux 2026



Chanteix
Janvier 2026